

BUSSAC info



N° ISSN 0776-2246



Le Calendrier des bergers

Mois de Février

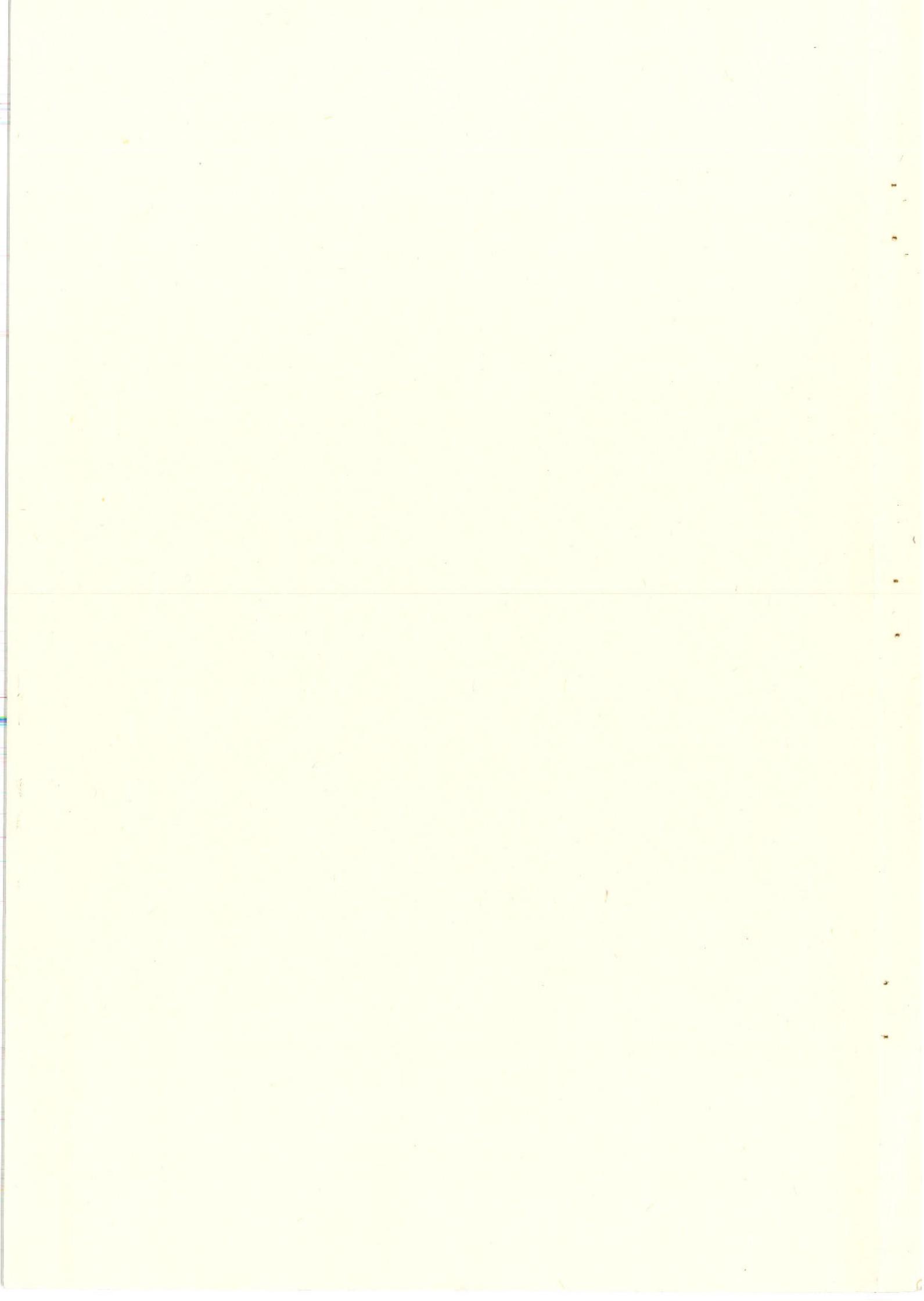
Le Maître se chauffant

Bulletin local

JANVIER - FEVRIER 1989

N° 31

.PARUTION TOUS LES 2 MOIS.



S O M M A I R E

VIE DES SECTIONS

* Foyer Rural + Tennis	2
* Football	3
* La Boule Bussacaise	7
* Jumelage	8

INFORMATIONS MUNICIPALES

* Distinctions honorifiques	10
* Etat-Civil - Année 1988.....	11
* Réunion du Conseil Municipal	12

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Marie-Claude ALLINAND
- René BOURAUD
- Nicole CHABOT
- Marie-Jo CHAPUIS
- Nicole GUITER

LE FOYER RURAL

ET LA SECTION TENNIS

Vous invitent à un:

<p style="text-align: center;">Repas Fruits de mer SAMEDI 15 AVRIL à 20 h 30 Salle municipale</p>

Au menu de cette *soirée dansante*.

- Super plateau de fruits de mer (ou assiette anglaise).
- Animation ...

Vos amis seront les bienvenus !

BULLETIN D'INSCRIPTION

REPONSE AVANT LE 10 AVRIL

M. Mme participera (participeront) au
repas du 15 Avril

pour : assiettes de fruits de mer à 80 F.

..... assiettes anglaises à 80 F.

(40 F. pour les moins de 13 ans)

Bulletin à remettre:

- . Boite à lettres du Foyer Rural
- . ou à Joël Clinckemaille

Ou par téléphone:

- . Christiane Genat Tel. 46 74 50 22
- . Jean-Louis Pommier Tel 46 93 21 84

PAIEMENT A LA RESERVATION

L'AS des CLUBS

Ce concours de pronostics, ex AS DES SPORTS, organisé en collaboration par le journal SUD-OUEST et le CREDIT AGRICOLE vient de faire sa réapparition début Février sous sa nouvelle appellation.

Le premier gagnant de cette édition 1989 est Mr Robert GUILLON, natif de BUSSAC ou presque puisqu'il y est arrivé à l'âge de deux mois et y a passé toute sa jeunesse.

Il avait eu l'excellente idée d'associer à son nom sur son bulletin, le nom de notre Section Football : " BUSSAC-CHARENTE-FOOTBALL ".

Ce choix, il l'a fait en souvenir de son enfance, de son premier club de football, l'Entente BUSSAC-SAINT/VAIZE, et aussi des liens familiaux qui l'unissent à notre commune puisque sa maman, doyenne des Bussacais vit au "Grand Village " en compagnie de sa fille Yvette et son gendre.

De son premier club, l'ami Robert se rappelle des matches disputés à BUSSAC sur le terrain de Rochefollet, en compagnie des frères BRIENT, Fernand et René, Franck BOURAUD, Roland CAILLETEAUX, Pierre MONGET, Emile LACOSTE, Paul MONGET, VILLETTE, TONDUT, Raymond RICHE, Maurice CHAMPION...

Vendredi 24 Février, à 19 heures, s'est tenue, au Foyer Rural, une manifestation pour la remise des prix aux gagnants.

En présence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire, Mr Aristide METAYER, Président du District de Football AUNIS-SAINTONGE, Mr Michel MERIAU, Directeur Général du Crédit Agricole, Mr Daniel GARNIER, Chef de l'Agence rochelaise

de SUD-OUEST, Mr Jean-Paul LAMBOLEY, agent général RICARD, partenaire associé, Mr Jean-Louis PATOUR et Mr Gilbert LAJOUX, Président et Vice-Président de l'Amicale des arbitres, de Mr Joël CLINCKEMAILLIE, Président du Foyer Rural Municipal et bien sûr des membres du Conseil Municipal, du Foyer Rural, des dirigeants, des joueurs et leurs familles, Robert GUILLON et le Président Roland MONGET recevaient chacun un chèque de 3000 Francs correspondant au prix gagné.

Bien sûr, ce fut l'occasion de prononcer quelques discours :

- Monsieur Daniel GARNIER brossa en quelques traits le plaisir qu'il avait à récompenser un militant du Football et une petite association qui oeuvre pour le bien du sport dans sa commune et rappela en quelques chiffres la constitution du club.
- Monsieur Michel MERIAU, en voisin, puisque habitant FONTCOUVERTE, nous dit sa satisfaction à remettre les lots et loue les installations mises à la disposition de l'association bussacaise.
- Monsieur Roland MONGET remercia les organisateurs de ce concours de pronostics, la maison RICARD qui offrait ce soir-là le pot de l'amitié, Robert GUILLON avec lequel dans un passé pas très lointain il partageait la responsabilité de l'arbitrage sur le même terrain et qui a eu l'excellente initiative d'associer " BUSSAC-CHARENTE-FOOTBALL à son nom sur son bulletin Il indiquait également que la somme serait essentiellement employée à l'achat de matériel, plots, piquets, chasubles, filets ...etc...
- Monsieur Guy CHAPUIS clôturait cet ensemble d'interventions par un lot de félicitations et annonçait à l'ensemble des membres du club la réalisation prochaine du terrain d'entraînement et de son éclairage qui avait été demandé pour soulager le terrain actuel.

Cette réalisation sera possible grâce à l'octroi par le Conseil Général de 2 subventions d'un montant de 100 000 F.

Enfin, la Maison RICARD remettait au capitaine bussacais Jean-Pierre FUMERON un ballon neuf présentant la particularité " de n'avoir jamais encore perdu ".

Faire vivre une association de 66 licenciés même avec 14 dirigeants plus les parents des enfants n'est pas forcément une chose facile.

En association, c'est comme dans les ménages : il y a parfois quelques moments difficiles à passer. Il appartient à chacun de faire un effort pour que le but recherché soit sinon atteint tout au moins approché.

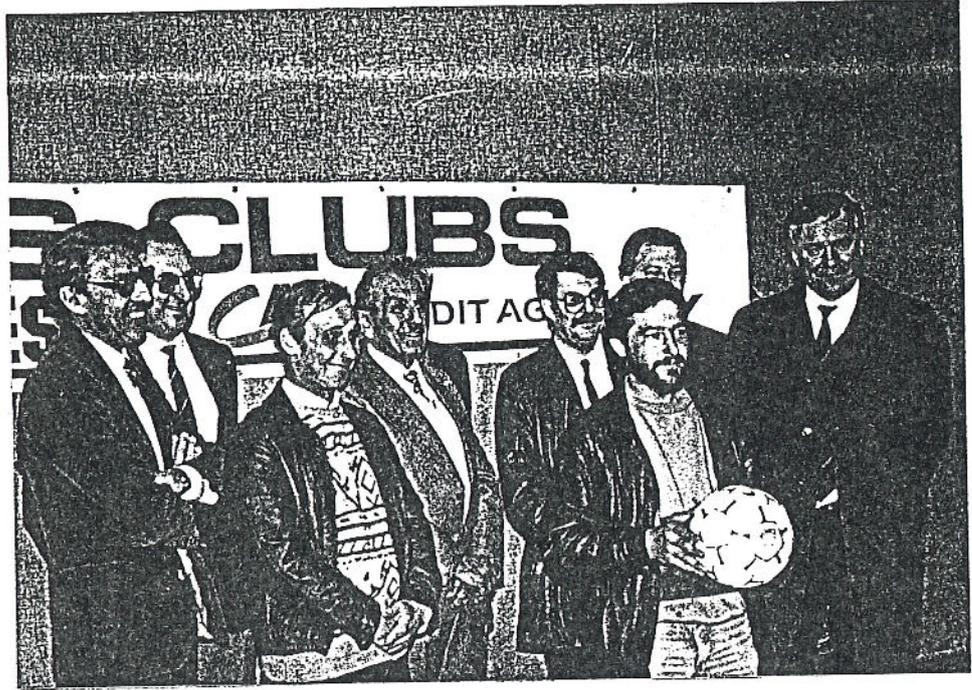
Un évènement comme celui que nous venons de vivre et qui a vu notre association faire la une des journaux nous paie largement de nos efforts et nous encourage pour faire en sorte que demain BUSSAC-CHARENTE-FOOTBALL possède une grande équipe et porte bien haut le meilleur esprit à pratiquer sur et en dehors des terrains.



Le Président.

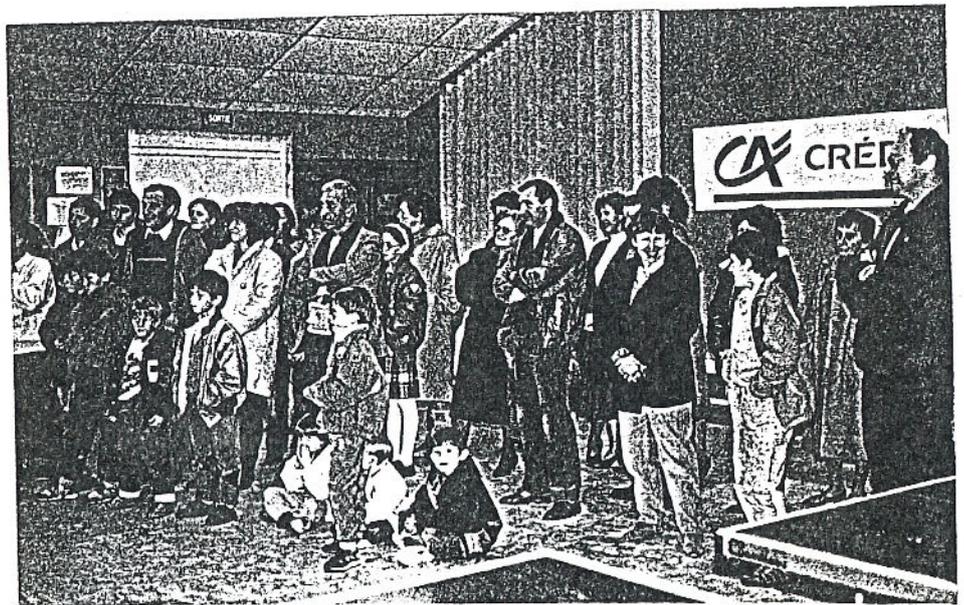
M. MERIAU, Directeur
Général du Crédit Agricole
remet le chèque au gagnant
du concours M. GUILLOIN R.

Les Personnalités
et les heureux
gagnants



Le discours
du Président.

Une vue de
l'assistance.



LOTO de la BOULE BUSSACAISE

Le Samedi 11 Février, la nouvelle équipe dirigeante de la "Boule Bussacaise" organisait un Loto.

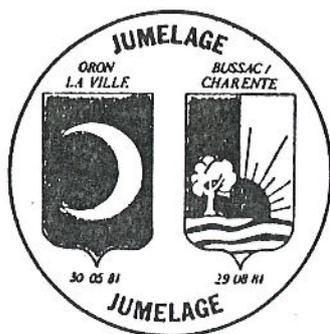
Cette initiative fut une réussite puisque plus de 200 joueurs se pressaient dans la Salle Municipale. De nombreux lots de valeur exposés sur la scène ont fait le bonheur des plus chanceux.

Jacky PAGE, véritable animateur, a su "touiller", et du "il est tout seul", au "gros pépère", en passant par "attention les voilà", il a su créer une atmosphère sympathique et cordiale.

Le Trésorier en fin de soirée était satisfait et les organisateurs remercient tous ceux qui, par leur générosité, leur participation ou leur travail, ont contribué à la réussite de cette soirée.

Le Secrétaire,

J.J. GUY



JUMELAGE

LE COUP D'ECLAT DE FEVRIER 89

Ce fut, bien sûr, la soirée-raclette du 25. Prévenus par les soixante-trois testeurs de l'an dernier de l'originalité de cette manifestation, les Bussacais et leurs amis annoncèrent leur participation aussitôt les prospectus distribués.

Pour un peu, les organisateurs se seraient trouvés débordés car l'installation électrique des fours à raclette était juste suffisante. Mais finalement, en posant une demi-rampe supplémentaire et deux ou trois prises multiples, le Comité de Jumelage a pu offrir aux 115 participants le plaisir d'être ensemble pour une soirée.

L'ambiance était dynamique, assurée par un animateur dont le matériel et la compétence ont fait merveille. Chacun a pu apprécier la convivialité et la bonne humeur qui ont régné tout au long de la soirée, depuis l'apéritif jusqu'aux desserts multiples et personnalisés, pour lesquels une fois encore les Bussacaises ont su montrer leurs talents de pâtissières : que chacune de ces dames soit ici remerciée et félicitée.

La section Jumelage a regretté l'absence de plusieurs de ses membres qui, pour raison professionnelle, ont été retenus ailleurs. Et parmi ceux-ci, il faut remercier les personnes qui ont voulu manifester leur attachement à cette section, les uns en participant à l'installation de la salle, les autres en fournissant une partie du repas : la viande des Grisons était un délice.

.../...

Pourtant, vous devez bien le savoir : entre amis, un cadeau c'est bien, mais la présence de tous, c'est encore mieux...

Pour terminer, je voudrais redire aux personnes qui auraient aimé participer à cette soirée combien j'ai regretté qu'elles ne se soient pas manifestées plus tôt.

Mais je leur donne rendez-vous l'année prochaine pour la troisième soirée-raclette... Ou peut-être même avant.



La Présidente.

Quelques gourmands
de la Raclette !

Quelques pas
de danse....



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

C'est le Vendredi 17 Février, que M. Guy CHAPUIS, Maire, les Conseillers Municipaux et les Employés Communaux ont eu la joie de se réunir à la Mairie, en présence de Mrs BEIX et MARCHAND, Députés et Conseillers Généraux, et de M. FAVAUD René, Maire Honoraire pour assister à la remise de la médaille départementale, communale et régionale (argent) à Madame MONGET Jeanne, Mrs BOURAUD et DANIAUD, totalisant de 24 à 25 ans de services municipaux.

C'est en effet du 1.04.1963 au 31.08.1970 que Mme MONGET a occupé le poste de femme de service au Groupe Scolaire, d'abord préposée au ménage, puis du 01.09.70 au 31.08.88 employée à la confection et au service des repas de "nos écoliers".

Monsieur Jean DANIAUD, quant à lui, a été élu Conseiller Municipal le 14 Mars 1965, puis nommé Maire-Adjoint de Mars 1971 à nos jours.

Monsieur René BOURAUD a été Employé d'administration pendant 13 ans, puis élu Conseiller Municipal en Mars 1977 ; il a été nommé premier Adjoint de Mars 1977 à nos jours.

Toutes nos félicitations à ces sympathiques médaillés qui ont oeuvré au sein de notre Commune pendant de nombreuses années.

ETAT CIVIL - Année 1988

NAISSANCES

BUSSAC-INFO est heureux de saluer la venue de :

- * Paul MOREAU, né à SAINTES le 8 Janvier 88,
fils de Mme et M. MOREAU Régis - "Les Motillons"
- * Jessica BABINOT, née à SAINTES le 7 Février 88,
fille de Mme et M. BABINOT Patrick - "La Grand'Porte"
- * David MONGET, né à SAINTES le 5 Mars 88,
fils de Mme et M. MONGET Pascal - "Les Bacheliers"
- * Constance MAGUIGNEAU, née à LA ROCHELLE le 20 Mai 88,
fille de Mme et M. MAGUIGNEAU Régis - "Le Petit Jarry"
- * Jérémy LABORIE, né à SAINTES le 1er Juin 88,
fils de Mme et M. LABORIE Alain - "Les Chaumes"
- * Cécile DOURTHE, née à Saint-JEAN D'ANGELY, le 23 Juin 88,
fille de Mme et M. DOURTHE Christophe - "Les Chaumes"
- * Georges GAUDUCHEAU, né à SAINTES le 21 Décembre 88,
fils de Mme MOINDRON et M. GAUDUCHEAU - "Chez Berteau"
- * Sandra GUY, née à SAINTES, le 21 Décembre 88,
fille de Mme et M. GUY Patrice - "Le Bourg"

MARIAGES

Au cours de l'année 1988, les mariages suivants ont été célébrés :

- .Nathalie ALLAMARGOT et Bernard MOINARD, le 6 Février.
- .Laurence LIMONET et Jean-Pierre DERENTY, le 9 Avril.
- .Michèle KROSTAS et Gérard GRELIER, le 1er Juillet.
- .Monique TEISSEIRE et Jean-Pierre GIRARD, le 2 Juillet.
- .Hélène JACQUEMIN et Christophe CATALA, le 16 Juillet.
- .Jacqueline LAVALLEE et Laurent FAVEAU, le 6 Août
- .Sylvie CHABOT et Jean-Michel JUDET, le 13 Août.
- .Martine ROY et Jean-Luc ARNAUD, le 3 Septembre.
- .Catherine FERRAND et Jean-Claude TEISSEIRE, le 3 Septembre.

BUSSAC-INFO présente ses voeux de bonheur aux jeunes époux.

DECES

- .Mme VIAUD Raymonde, qui habitait "Le Château", est décédée le 29.04.88.
- .Mme DUPONT Renée, qui habitait "Les Abelins", est décédée le 15.11.88.

Aux familles et à leurs proches, BUSSAC-INFO présente ses sincères condoléances.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 27 Janvier à 21h. sous la présidence de M. Guy CHAPUIS, Maire. Un conseiller était absent et excusé.

BATIMENTS COMMUNAUX -

Salle de réunion : Afin de poursuivre les travaux d'aménagement de la salle de réunion située à côté de l'église, le Maire propose au Conseil Municipal l'étude des devis des différentes entreprises concernées. Après délibération, le Conseil retient pour :

- les travaux d'électricité : l'entreprise SARDAIN
- les travaux de zinguerie et de sanitaire : l'Entreprise GARLOPEAU.
- les travaux de plâtrerie et de carrelage : l'entreprise MENUET.

TRAVAUX de VOIRIE -

Place des Chaumes : Après l'exécution des travaux d'assainissement au village "La Grand'Porte", Monsieur DANIAUD fait part au Conseil de la reprise des travaux d'aménagement de la Place des Chaumes par la pose de bordures de trottoirs. Il est envisagé de consulter différentes entreprises pour la pose de pavés en béton.

ECLAIRAGE PUBLIC -

La mise en service a eu lieu le 19 Décembre dernier. Quelques demandes supplémentaires ont été reçues en Mairie et transmises au Syndicat d'Electrification, pour avis technique et exécution éventuelle.

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal approuve la motion des Agriculteurs citée ci-dessous, portée à leur connaissance par M. J. DANIAUD :

"Les Agriculteurs de BUSSAC-sur-CHARENTE, réunis en Assemblée Générale, ayant pris connaissance du décret du 22 Octobre 87 relatif à l'arrachage des vignes Hybrides rouges pour conserver l'appellation "Cognac", s'indignent de cette perte de liberté touchant à leur consommation familiale, cette production ne pouvant en aucun cas entrer dans la "production Cognac"

- demandent que soit révisée cette décision afin de rétablir aux récoltants le droit pour leur consommation personnelle exclusivement du vin produit sur les H.P.D. ultérieurement autorisés."

* * * * *